



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2357

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Léonce Deprez.

M. Léonce Deprez. Madame la ministre de l'emploi, dans un calme revenu, je voudrais vous dire que les entreprises françaises, nous le constatons dans toutes nos régions, subissent actuellement une pénurie de main-d'oeuvre de plus en plus préoccupante,...

M. Bernard Accoyer. C'est ce que dit Fabius !

M. Léonce Deprez. ... ce qui est assez paradoxal alors que la France est l'un des pays où le chômage, malheureusement, est l'un des plus élevés d'Europe.

On connaît les causes de cette pénurie de main-d'oeuvre.

Première cause, l'insuffisance de l'attractivité des salaires nets compte tenu des charges sociales trop lourdes qui pèsent sur le coût du travail. Les restaurateurs sont venus le dire il y a huit jours, le premier industriel du Pas-de-Calais est venu le dire hier, et c'est le deuxième site industriel français au nom duquel il parlait.

Il y a aussi l'insuffisance de la différence entre le revenu résultant des prestations de chômage et le revenu résultant du travail.

Et puis il y a les 35 heures, qui, on ne peut le nier, provoquent une augmentation du coût de revient de 5 % dans les entreprises.

M. le président. Votre question, monsieur Deprez.

M. Léonce Deprez. Je pose ma question en termes brefs, monsieur le président, contrairement à ce qui a été fait tout à l'heure.

Madame la ministre, êtes-vous prête à augmenter de façon sensible le contingent d'heures supplémentaires annuel jusqu'à 188 heures pour offrir une marge aux entreprises et améliorer leur fonctionnement et à donner aux travailleurs le droit de renoncer à un repos compensateur et de percevoir en échange la rémunération correspondante ?

M. Michel Vergnier. Et ceux qui ne travaillent pas ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, pour une brève réponse.

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Je serai très brève, monsieur le président, puisque je me suis déjà exprimée hier et à l'instant sur cette question.

La forte reprise de la croissance, 3 % cette année, plus de 3 % prévus l'année prochaine, crée une nouvelle situation sur le marché du travail. Auparavant, notamment lorsque vos amis étaient au gouvernement, monsieur le député, il y avait énormément de demandes d'emploi pour une seule offre. Aujourd'hui, les demandeurs d'emploi sont en situation de regarder de plus près les emplois qu'on leur offre. C'est la situation générale.

Il existe dans certains secteurs des difficultés de recrutement qui tiennent souvent à la pénibilité du travail, au fait qu'on travaille le soir ou le week-end. Ce sont des difficultés bien localisées. Il faut faire un effort spécifique, aider à la formation, à l'information sur ces métiers, et faire en sorte que les responsables rendent ces métiers plus attractifs, notamment pour les jeunes. La concertation a déjà commencé.

Pour le reste, je vous répète que nous maintiendrons le cap des 35 heures et que nous apporterons les aides nécessaires à la condition d'avoir très précisément, sur un plan géographique et selon les secteurs et des métiers très précis, évalué les difficultés. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription** : Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2357

**Rubrique** : Emploi

**Ministère interrogé** : emploi et solidarité

**Ministère attributaire** : emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 26 octobre 2000, page 7465

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 octobre 2000